



Centre local de développement

256 P NP DM54

Projet d'aménagement d'un complexe
hydroélectrique sur la rivière Romaine
par Hydro-Québec
Basse-Côte-Nord

6211-03-005

**POUR...
LE COURANT ÉCONOMIQUE!**



1280, rue de la Digue, bureau 206
Havre-Saint-Pierre (Québec) G0G 1P0
Téléphone: (418) 538-3803
Télécopieur: (418) 538-3789
Courriel: info@cld.minganie.org

TABLE DES MATIÈRES

1.	Présentation de l'organisme.....	3
2.	Bref portrait du profil socio-économique de la Minganie	4
a.	Population	4
b.	Activité économique	4
c.	Emploi.....	6
3.	Impacts durant et après le projet.....	6
a.	Impacts sur la population	6
b.	Impacts sur l'activité économique	6
c.	Impact sur l'emploi.....	7
4.	Conclusion	8

1. Présentation de l'organisme

Le Centre local de développement Minganie est un organisme à but non lucratif administré par des bénévoles représentant l'ensemble du territoire de la MRC de Minganie, qui compte 8 municipalités et 2 communautés autochtones¹.

Notre mission

Le Centre local de développement Minganie a pour mission de favoriser et de soutenir l'émergence d'initiatives et la concrétisation de projets afin d'assurer le développement socio-économique et de l'emploi du territoire de la MRC de Minganie.

Nos valeurs

Pour accomplir sa mission, les membres et les employés du Centre local de développement Minganie appuient leurs actions et leurs décisions sur les valeurs suivantes: *respect, solidarité, équité, transparence et pérennité.*

Nos priorités stratégiques

Les enjeux suivant guident les actions du Centre local de développement Minganie pour les années à venir:

- Le développement local:
 - Maintenir le rôle de soutenir et contribuer à la concrétisation de projets;
 - Tirer profit des opportunités économiques du projet de la « Romaine »;
 - Prévoir et contrer les menaces du projet de la « Romaine » et de l'après projet;
 - Contribuer au développement de la foresterie, de l'industrie des petits fruits, du tourisme en s'impliquant en amont.
- La gouvernance:
 - Mettre en place des actions, reliées à son modèle de gouvernance, qui permettront d'augmenter l'efficacité du travail du conseil d'administration et de la direction.
- Le positionnement:
 - Assurer la cohésion entre les acteurs du développement économique et établir une collaboration continue avec la MRC de Minganie;
 - Assurer l'animation du milieu; former et informer les groupes;
 - Faire la promotion des succès, des aspirations, des enjeux.
- Le tissu social:
 - Poursuivre des actions afin de freiner l'exode et de favoriser le retour des jeunes dans la région;
 - Conduire le milieu des affaires à élaborer une stratégie de remplacement et de recrutement de la main-d'œuvre.

¹ En ordre décroissant de population: Havre-Saint-Pierre, Réserve autochtone de Natashquan, Longue-Pointe-de-Mingan, Réserve autochtone de Mingan, Rivière-au-Tonnerre, Aguanish, L'Île-d'Anticosti, Natashquan, Rivière-Saint-Jean, Baie-Johan-Beetz.

Notre intérêt pour le projet

Le projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine offre des opportunités économiques précieuses et rares pour le développement de la Minganie. Pour comprendre les raisons qui nous motivent à accepter ce projet, nous vous exposerons brièvement le portrait socio-économique de notre région.

2. Bref portrait du profil socio-économique de la Minganie

a. Population

La Minganie est formée de municipalités francophones qui ont été fondées il y a environ 150 ans par des pêcheurs en quête d'une vie meilleure. Aujourd'hui, bien que ces municipalités connaissent un déclin, la Minganie compte 6 390 personnes¹. Entre 2001 et 2007, malgré une augmentation de la population Innuë, le solde migratoire interrégional de la Minganie se chiffrait à -424 personnes¹.

Actuellement, les perspectives démographiques sont préoccupantes. L'Institut de la statistique du Québec prévoit que la Minganie perdra encore 16,8 % de sa population entre 2001 et 2026², mais cette donnée ne tient pas compte de l'arrivée d'Hydro-Québec. Si nous en tenons compte, la région perdra plutôt entre 7 et 11 % de sa population dans un horizon de 20 ans. Nous croyons que l'arrivée de nouvelles familles dans notre région permettra donc de compenser une partie des départs.

Diminution de la population en 1996, 2001, 2006 en Minganie						
1996	2001	2006	Variation 2001/2006		Variation 1996/2006	
6936 personnes	6714 personnes	6390 personnes	-324 personnes	-4,8 %	-546 personnes	-7,9 %

Source: Statistique Canada, Profil des communautés, 1996, 2001, 2006

b. Activité économique

Les ressources naturelles: le moteur de notre activité économique

Le moteur de l'activité économique de la Minganie repose sur deux industries reliées aux ressources naturelles: la mine QIT-Fer et Titane et la pêche commerciale. Bien que la foresterie ait fait quelques brèves percées dans le passé, il faudra l'arrivée d'Hydro-Québec pour la voir renaître. Toute la richesse et l'effervescence de la Minganie sont donc intimement liées à l'exploitation des ressources naturelles.

¹ Institut de la statistique du Québec

² Institut de la statistique du Québec (variation 2026/2001)

D'autres secteurs apportent leur lot de retombées économiques. On pense aux secteurs publics et parapublics, aux services gouvernementaux et à toute l'activité touristique. Se greffent aussi le commerce de gros et de détails, la fabrication, la finance, la construction et les services. S'ajoutent enfin les nombreux organismes à but non lucratif qui supportent la majeure partie des activités culturelles, de loisirs et communautaires de nos milieux.

Le secteur minier

QIT-Fer et Titane, membre du groupe Rio Tinto, s'est installé à Havre-Saint-Pierre en 1950. Aujourd'hui, près de 300 personnes assurent la bonne marche des activités minières. Une très grande partie de l'économie de la Minganie en découle. La population craint que le ralentissement ou même la fermeture de la mine engendre l'effondrement de l'économie, qui entraînerait tout le monde dans un marasme économique et immobilier.

L'arrivée d'Hydro-Québec est donc l'opportunité unique de diversifier l'économie tout en espérant découvrir dans les années à venir de nouveaux gisements miniers grâce à l'ouverture du territoire.

La pêche commerciale

La pêche rythme la saison estivale depuis la fondation des villages de la Minganie. Bien qu'elle apporte des retombées économiques non négligeables, nous faisons face à un statut quo des quotas et à une diminution des prix du marché. La crainte s'est donc elle aussi installée dans ce secteur qui a eu ses heures de gloire.

Le tourisme

La Minganie compte trois produits d'appel touristique: la Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan, le célèbre village de Gilles Vigneault: Natashquan, et la mythique île d'Anticosti, paradis pour les chasseurs et les pêcheurs sportifs. Avec l'arrivée d'Hydro-Québec, la Minganie ajoutera les barrages hydroélectriques à ses produits d'appel. Bien qu'environ 30 000 fréquentations sont comptabilisées chaque année dans les îles et que le tiers d'entre elles soit fait par les résidents, l'industrie touristique constate depuis quelques années une baisse de fréquentation de la Minganie. L'arrivée d'Hydro-Québec, nous redonne espoir de développer de nouveaux créneaux touristiques et d'augmenter la fréquentation de notre industrie par les nouveaux travailleurs et leurs familles.

La foresterie

Bien que 190 000 m³ de bois soit coupé annuellement sur l'île d'Anticosti et que la capacité forestière annuelle sur la côte soit évaluée à environ 350 000 m³, il nous faudra attendre l'arrivée d'Hydro-Québec en Minganie pour permettre la relance des activités de la scierie de Rivière-Saint-Jean fermée depuis plus de cinq ans. Produits forestiers Innus, le nouvel acquéreur de la scierie, prévoit acheter à Hydro-Québec le bois marchand du plan de déboisement des futurs réservoirs. Les 750 000 m³ de bois à être vendus constituent une opportunité d'affaires pour le développement de cette industrie sur notre territoire.

Les petits fruits

Culturellement, les petits fruits ont toujours fait partie des traditions culinaires locales. Les espèces abondent, et encore une fois notre développement économique passe par l'exploitation des ressources naturelles, aussi petites soient-elles! Le démarrage de la première bleuëtière de la Minganie à Longue-Pointe-de-Mingan et la transformation en produits du terroir de la chicoutai (ronce petit-mûrier) par la Maison de la Chicoutai de Rivière-au-Tonnerre et par le Marché Natashquan, forment nos principales activités dans ce domaine.

c. Emploi

La valeur du travail chez les Minganois est fortement intégrée à la culture, mais pour plusieurs cela se traduit par du travail saisonnier. En janvier 2008, le nombre de prestataires¹ de l'assurance emploi à Havre-Saint-Pierre était de 1271 personnes contrairement à 809 prestataires en juillet 2008. Ce portrait démontre bien que notre population vit grâce au travail saisonnier.

3. Impacts durant et après le projet

a. Impacts sur la population

Ce projet est acceptable dans le milieu parce qu'il offre des perspectives de développement majeures et essentielles pour les citoyens, les entreprises et les organismes. Avec des perspectives démographiques à la baisse, nous croyons que l'arrivée d'une vague de population nous aidera à améliorer notre niveau de vie et influencera positivement notre environnement.

En autorisant l'exploitation de leur eau, les Minganois se donnent accès à des retombées directes et indirectes au niveau des opportunités d'affaires et des salaires. Ils se donneront des possibilités concrètes en développement d'entreprise et auront de plus grandes chances de succès. La présence d'Hydro-Québec nous poussera à développer davantage notre entrepreneuriat.

b. Impacts sur l'activité économique

Pour sortir nos milieux de la morosité et pour freiner l'exode, le projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine arrive à un moment idéal pour ralentir la dévitalisation de nos municipalités.

¹ Emploi-Québec Côte-Nord

L'arrivée d'Hydro-Québec permettra au Centre local de développement Minganie de s'implanter encore davantage dans le milieu pour favoriser et soutenir l'émergence d'initiatives et la concrétisation de projets en lien avec les retombées directes et indirectes d'Hydro-Québec. Avec l'ouverture de secteurs d'affaires, le CLD soutiendra davantage le développement socio-économique et l'emploi du territoire de la MRC de Minganie. Dorénavant, l'exploitation des ressources naturelles passera par les mines, la pêche, la forêt, les petits fruits, le tourisme et l'énergie hydraulique!

Bien que nous soyons en accord avec l'option proposée, certains éléments nous préoccupent :

D'abord, des territoires d'exploitation de la ressource première de deux de nos entrepreneurs seront ennoyés, ce qui aura un impact majeur sur l'exploitation et la rentabilité de leur entreprise. Nous aimerions donc qu'Hydro-Québec rencontre les entrepreneurs afin de trouver une solution adéquate à cette problématique.

Ensuite, nous nous inquiétons du mouvement de la main-d'œuvre vers Hydro-Québec dans un contexte où le recrutement est moins facile que par le passé. Par ce fait, et tout en considérant les besoins en biens et services que demandent de tels chantiers, nous nous inquiétons de l'impact que cela pourra avoir sur les services offerts dans notre milieu.

Nous croyons également que le projet de la Romaine pourrait générer un potentiel intéressant de biomasse forestière. Actuellement, le domaine de la biomasse est en voie de se développer au Québec et le gouvernement procède à des appels d'offre dans certaines régions du Québec. Nous considérons que la disponibilité et le coût de l'approvisionnement en biomasse sont à la base du développement dans ce domaine. Il serait donc à propos qu'Hydro-Québec évalue la disponibilité de la biomasse dans la zone de récolte et qu'elle produise une estimation de la quantité disponible en fonction du temps ainsi que le coût d'approvisionnement de celle-ci. Elle pourrait également procéder à des appels d'offre afin d'intéresser des clients éventuels et des promoteurs.

Actuellement, un groupe d'intervenants sociaux-économiques de la Minganie procède à une étude plus vaste sur la disponibilité de biomasse en Minganie, sur un horizon de 10 ans et compte aussi en estimer le coût d'approvisionnement pour des usages communautaires et industriels. Nous pensons que le même exercice fait pour le secteur de la Romaine pourrait être un outil utile de développement et d'acquisition d'expertise et de connaissances pour les communautés de la Minganie.

Enfin, nous aimerions qu'Hydro-Québec insère dans ses contrats une obligation pour l'entrepreneur de participer à des salons de la sous-traitance et des activités de maillage en Minganie afin de créer des partenariats d'affaires avec des entreprises de la Minganie et qu'il y participe financièrement et techniquement.

c. Impacts sur l'emploi

Le projet permet d'envisager l'avenir avec confiance et enthousiasme tout en offrant des possibilités de développer des expertises et des compétences diversifiées. Nous croyons que l'impact de l'aménagement des barrages aura évidemment plus d'effets positifs que négatifs au sein de nos communautés.

En termes d'impacts sur l'emploi, cinq facteurs nous semblent importants:

1. Le retour en Minganie de personnel qualifié;
2. L'amélioration des conditions de vie avec de meilleurs salaires;
3. L'élargissement du bassin des travailleurs;
4. L'accès à l'emploi des personnes sans expérience;
5. L'accès à la formation en lien avec la demande du marché de l'emploi dans un contexte où les cohortes seront plus faciles à atteindre, où les programmes seront plus nombreux, où les gens qualifiés auront davantage de facilité à se trouver un emploi et où les travailleurs pourront réorienter leur carrière.

Nous pensons qu'Hydro-Québec devrait profiter du déploiement de la main-d'œuvre pour nous informer par le biais d'une étude des besoins actuels et futurs des employeurs de notre région.

4. Conclusion

En conclusion, ce projet devrait être autorisé afin de revitaliser nos milieux et de créer un effet de levier économique. Dans notre esprit, l'arrivée d'Hydro-Québec... :

- Apportera la richesse du travail annuel à toute la Côte-Nord et l'aspiration à une vie meilleure, surtout dans les foyers où les deux conjoints vivent du travail saisonnier.
- Enrichira notre communauté et les familles qui y vivent par un effet de levier qui nous fera avancer à pas de géant, tout en augmentant notre qualité de vie sociale, culturelle et économique comme jamais nous ne l'avons vécu depuis 50 ans, c'est-à-dire lors de l'ouverture de la mine QIT-Fer et Titane.
- Permettra à la population active d'acquérir plus rapidement de l'expérience de travail et de l'ancienneté, en plus d'avoir une meilleure qualité de vie et de promettre un avenir à leurs enfants et à leurs petits-enfants.
- Favorisera l'insertion à l'emploi et la diversification du marché du travail.
- Stimulera l'entrepreneuriat tout en ouvrant la voie aux emplois dérivés reliés à un projet d'une telle envergure.
- Permettra à des entreprises déjà existantes de s'ouvrir à de nouveaux marchés et de faire de l'expansion.
- Permettra à des gens ayant quitté la région d'y revenir et d'amener avec eux leur expertise et leurs idées.
- Apportera des retombées économiques liées à la présence des chantiers.
- Fera renaître dans le milieu l'espoir de nouvelles opportunités et le dynamisme relié au développement des affaires.
- Ouvrira le territoire vers le nord.

En conclusion, ce projet est un catalyseur d'opportunités qui ouvre la voie à une qualité de vie meilleure et à de nouvelles perspectives reliées à notre environnement. Il permettra au Centre local de développement Minganie de poursuivre sa mission, en favorisant et en soutenant l'émergence d'initiatives et la concrétisation de projets connexes afin d'assurer le développement socio-économique et de l'emploi du territoire de la MRC de Minganie. Il permettra aussi à la population d'occuper son territoire en croyant en l'avenir économique de sa région.

Après une vaste concertation, nous avons décidé d'aller de l'avant avec le projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine.